Le sentier des charbonniers

Gorges et plateaux de la Haute-Dordogne

(V.Mendras - CC HCC)

Du plateau aux gorges du Vianon et de la Luzège, ce parcours regorge de merveilles naturelles et culturelles.

Après une descente rafraîchissante vers le chaos rocheux sur le Vianon, venez vous imprégner du site emblématique de la Vieille Église, monument historique récemment restauré, au cœur de la vallée de la Luzège sur le site du Gour Noir.

Infos pratiques

- Pratique : Pédestre
- Durée : 3 h
- Longueur : 9.4 km
- Dénivelé positif : 405 m
- Difficulté : Difficile
- Type : Boucle
- Thèmes : Patrimoine et architecture

Itinéraire

Départ : Mairie, Saint-Pantaléon-de-Lapleau
Arrivée : Mairie, Saint-Pantaléon-de-Lapleau
Balisage : Balisage jaune
Communes : 1. Saint-Pantaléon-de-Lapleau
2. Saint-Hilaire-Luc

Profil altimétrique

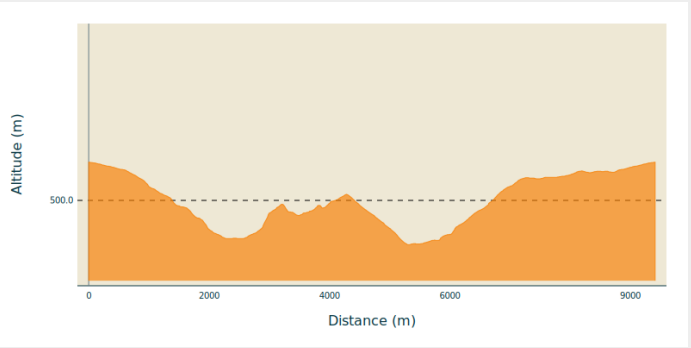

Altitude min 377 m Altitude max 606 m

1. Prendre la RD 55 en direction de la mairie. A hauteur de la mairie, partir à droite en direction du moulin de Chambougnol. La route devient une piste.
2. Au carrefour de pistes, prendre à droite : rester sur le chemin principal qui descend dans la gorge pendant 1,5 km. Au carrefour de chemins, tourner à droite pour faire un aller-retour jusqu'à la rivière ; la remonter sur 200 mètres pour aller voir le défilé rocheux puis revenir au carrefour.
3. Remonter sur quelques mètres et quitter le chemin principal sur la droite pour un petit sentier escarpé ; bien suivre le balisage sur cette longue portion un peu technique sans beaucoup de points de repère. Passer sous une ligne électrique et retrouver une piste.
4. La remonter sur 50 mètres puis redescendre à droite par un chemin en sous-bois qui rejoint une route. Suivre la route à gauche pour rejoindre la Vieille Église.
5. Au niveau du site (possibilité de monter jusqu'à l'église par les escaliers en pierres ou de descendre à droite jusqu'au barrage de la Luzège, 500m A/R), prendre à gauche un sentier qui remonte par des escalier en bois ; rester sur l'itinéraire principal : le sentier devient un chemin au sortir du bois, puis une route vers la première maison. Traverser le village de la Croix ; poursuivre sur la route en laissant à droite la direction du village de la Chevalerie.
6. Dans le village de Laborie, prendre la piste à gauche qui rejoint un carrefour de pistes. Bifurquer à droite pour emprunter la piste déjà prise à l'aller qui rejoint le point de départ.

Sur votre route...

- Le Tacot (A)
- Le Vianon (B)
- Le barrage de la Luzège (C)
- L'église du Gour Noir (D)
- Les barbecues (E)
- Four à pain (F)

Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Neuvic, suivre la D991 dir. Egletons, puis à gauche sur la D89, puis la D55E direction St-Pantaléon.

Parking conseillé

Stationnement à côté de l’ancien wagon

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Haute-Corrèze - Bureau de Neuvic
1 Rue de la Tour des Cinq Pierres, 19160 Neuvic
Tel : 05 19 60 00 30
https://www.tourisme-hautecorreze.fr/

Sur votre route...

Le Tacot (A)

Entre 1913 et 1959, ce tramway aussi appelé « Tacot », reliait Ussel à Tulle. En moyenne, 190 passagers empruntaient chaque jour ce tramway, qui desservait une 50aine de villages, dont Saint-Pantaléon-de-Lapleau.

Attribution : V.Mendras - CC HCC

Le Vianon (B)

Le Vianon, qui prend sa source vers 650 mètres d’altitude, sur la commune de Saint-Angel et rejoint la Luzège un peu plus bas sur le parcours. En remontant la rivière, vous remarquerez un défilé rocheux, aussi appelé « chaos », qui désigne un entassement de rochers dégagé par l'érosion.

Attribution : V.Mendras - CC HCC

Le barrage de la Luzège (C)

Ce barrage est une retenue hydroélectrique sur la Luzège, d’une superficie de 29 ha. Le site y abrite de nombreuses espèces de poissons, mais également la loutre, la vipère péliade, la genette commune ou encore le cerf.

Attribution : V.Mendras - CC HCC

L’église du Gour Noir (D)

Édifiée à la fin du XIIè siècle, cette église a été restaurée à la fin du 20è siècle. Elle accueille, depuis sa première représentation en 1987, le festival de théâtre de la Luzège. Le site est également un espace naturel d’une grande richesse, abritant de nombreuses espaces végétales et animales (aigle botté, cingle plongeur, truite fario, etc.).

Attribution : CC HCC

Les barbecues (E)

Ces barbecues étaient utilisés par les ouvriers en charge de la construction du barrage au milieu du 20è siècle.

Attribution : V.Mendras - CC HCC

Four à pain (F)

Si de nombreux villages possédaient autrefois leur four à pain, propriété commune des habitants, certains étaient intégrés à l’habitation et ouvraient directement dans la cheminée du logis.

Attribution : V.Mendras - CC HCC